

Bilan d'une première année d'initiation « à la technique des associations »

Par Nathalie Cotineau, orthophoniste, exercice libéral et en CMPP.

Une première rencontre avec les Ateliers Claude Chassagny, alors que « Chassagny » avait déjà été entendu à maintes reprises... Certains évoquant la « méthode Chassagny », d'autres « la conception chassagniste » : mise en relief de la relation, d'un contact qui serait « un peu différent »... En tous les cas un flou perceptible autour de ce personnage.

Parallèlement ; de nombreuses questions qui ont émergé au fur et à mesure de ma pratique ; de mon parcours professionnel et personnel.

Orthophoniste estampillée en conformité à l'enseignement parisien : méthodes à acquérir ; pathologies à « bilanter » ; « diagnostiquer » ; « codifier » ; puis « rééduquer ».

Orthophonie qui serait au carrefour de plusieurs disciplines : linguistique, neurologie, psychologie ; physiologie, physique, pédagogie etc...

Pour peu à peu s'interroger quant à « l'extériorisation » des champs évoqués. Extériorité qui me devenait de plus en plus incongrue dans mon quotidien, en décalage avec la perception : de personne, de sujet, de tout unifié avec laquelle advenait mon travail d'orthophoniste.

La relation instaurée dans le lien à l'autre au cours du travail orthophonique m'a toujours semblée fondamentale ; le sens en demeurant néanmoins obscure...

Et puis un jour, le désir de chercher, tenter de trouver un lieu, un courant de pensées qui pourrait ébaucher des réponses, m'aider quant à mon cheminement de réflexion.

Ce fut l'idée suivie lors de ma première inscription aux « Ateliers Claude Chassagny ».

Première rencontre, premier tour de table, première prise de parole de chacune d'entre nous ; et se rendre compte que des questionnements étaient partagés, que la conception de l'orthophonie telle qu'elle avait pu nous être enseignée pouvait être discutée, débattue, réfléchi et théorisée.

Certaine jubilation du partage à penser.

Au-delà de la technique des associations, une conception différente de l'orthophonie.

Alors qu'est-ce que l'orthophonie ? Que signifie réellement être orthophoniste, en quoi notre pratique différencierait-elle de celle d'un psychothérapeute et de quelle manière pourrait-elle s'apparenter à celle d'un rééducateur ?

Des pistes, des ponts , des ébauches de réponses...

Une découverte, une rencontre, une première lecture conseillée : Diatkine.

Un champs de nouveaux questionnements autour de notre profession : intrications entre les aspects cognitivistes du développement du langage chez l'enfant et les apports des différentes

théories psychanalytiques.

Si les données développementales me semblent avoir été largement présentées lors de ma formation initiale, celles en lien à la psychanalyse n'ont guère été évoquées...

Même à l'issue d'une maîtrise de psychologie à l'université René Descartes à Paris, des concepts tels que celui de « langage » de Lacan ou celles de « représentation de représentation » de Diatkine n'ont jamais été évoqués.

Mais il est vrai que cette université se réclamait d'obédience EXPERIMENTALE...

Détour pour signifier combien le domaine de la « psychologie » est tout à la fois vaste et réducteur ; et que psychologie n'est donc pas psychanalyse.

Il m'est néanmoins apparu que ma pratique de l'orthophonie ne pouvait se concevoir sans les apports de la psychanalyse.

Diatkine soulignait le lien entre thérapeute et orthophoniste.

Est thérapeute celui qui apporte un soin ; ou s'agirait-il du thérapeute au sens de psychothérapeute ?

S'agissant de la notion de « soin médicalisé », n'est-ce pas autrement que nous pouvons, interagir avec l'autre. Non pas en lui dictant un savoir ou un « supposé savoir » qu'il devrait en quelques sortes subir. Mais construire avec lui en partant de ce qu'il sait déjà.

L'accompagner dans sa découverte, sa réappropriation du langage.

Se pose ainsi la question de « l'autorisation » ; se sentir autorisé à être soi même « en réceptivité » ; et par la même autoriser l'autre à être dans un échange plus authentique.

Cette « autorisation » a été longue à obtenir ...

Se dire que depuis plus de 10 minutes aucun mot n'a été prononcé pendant la séance et se demander alors si « c'est vraiment de l'orthophonie ? »...

Ma réponse à l'heure d'aujourd'hui serait de dire oui, sans hésitation : oui.

Une pratique de l'orthophonie peut se concevoir dans des moments d'écoute, de silence même... Un silence agit, nourrit de pensées, de langage, de liens possibles...

Je pense à cet enfant : Maximilien que j'ai reçu l'an passé dans le cadre de mon travail au CMPP et qui m'était adressé car il n'avait que peu de langage, guère structuré. Scolarisé en grande section ; âgé de 5 ans, il était présenté comme ayant une « structure limite ».

Lors de ma première rencontre avec Maximilien, son regard n'a pas rencontré le mien. Il parlait peu en effet et tapait les objets sur la table, détournait leur utilisation.

Puis il y a eu sa découverte du « scotch » posé sur le bureau, le rouleau de ruban adhésif aux milles possibilités ! Et c'est ainsi que pendant plusieurs séances Matthieu a joué avec « cette bande collante » : plaisir de la dérouler un peu, beaucoup, de l'enrouler, de faire, défaire, refaire, rapidement, lentement, en continu, par à-coups, écouter la différence du bruit sur divers supports, arracher, coller le scotch sur du scotch, sur sa peau : jeu du lien toujours renouvelé, recréé, réinventé.

Et puis ce fut les aimants, l'agrafeuse, et enfin la pâte à modeler : où il n'était question que de dévorer, être dévoré, fragmenter, morceler et puis réunifier.

Le langage s'est parallèlement construit peu à peu ; marqué de quelques incongruités : quant à l'utilisation des prépositions, des genres, d'ordre des mots dans la phrase. Des formules parfois poétiques en ce sens que la compréhension de ce qui est dit est toute subjective : multiplicité des possibles évoqués.

En acceptant ses jeux, ce qu'il me donnait à voir de son mode de relation à l'autre réel, vécu ou fantasmé, j'ai maintenu mon objectif quant au travail à mener avec lui : son appropriation du langage.

Accepter ce qu'il pouvait apporter, là, dans cet échange, a permis me semble t-il qu'il accepte également les propositions de travail que je pouvais lui présenter.

Maximilien est aujourd'hui en C.P. Les difficultés quant à son langage sont toujours présentes mais des liens s'opèrent. Le langage écrit peut être parfois pour lui source de plaisir : curieux, il commence à établir des liens entre les formes des mots, leur longueur. Au cours d'une séance, alors qu'il tapait sur la table avec un rondin de pâte à modeler en associant un « papapapapapapapa » oral ; il m'a semblé opportun de le retranscrire. En relisant cet onomatopée à priori anodine ; Maximilien a rit. Il m'a demandé alors d'écrire son prénom en dessous. Il l'a relu en commentant « Maximilien c'est moins long que papa ».

C'est également ce plaisir que de **créer avec l'autre** qui fonde désormais ma pratique. Permettre que des liens se fassent, l'autoriser à « s'appuyer sur » s'agissant de l'enveloppe proposée par le cadre, l'orthophoniste, le matériel éventuel.

Il est réellement question me semble t-il de « récréation », dans le sens où il est possible de proposer du lien, de nouveaux liens possibles, qui jusqu'alors n'avaient pu être envisagés. Les liens, les associations ne se faisant que lorsque c'est enfin possible pour le sujet.

Concernant ma pratique en tant qu'« orthophoniste », le terme me semble peu en adéquation avec l'idée de ma profession : ortho ? rendre droit... ré-éducation ? éduquer à nouveau, voire mieux...

En revanche, je retrouve mon identité d'« orthophoniste » dans sa dimension liée à la communication, celle du langage oral, écrit ; le non verbal étant inclus.

Les moyens ne me semblent en revanche plus tout à fait les mêmes.

Pourtant notre « technicité » ne me semble pas à renier.

Les buts n'apparaissant pas si divergents.

Ni tout à fait orthophoniste, ni tout à fait psychothérapeute en ce sens qu'il n'y a pas d'interprétation dans son acceptation psychanalytique.

Diatkine évoque cette dimension propre à l'orthophonie : **l'interprétation du langage** . Je fais mienne cette dimension symbolique. En effet, n'est-ce pas ce qui peut être opérant pour l'autre : donner du sens à ce qu'il dit, écrit, pense.

Lorsque dans le cadre d'une série en association, le sujet transcrit un signifiant en non adéquation avec le contexte et que par nos différentes propositions formelles ou contextuelles (parfois moins en opposition qu'il n'y paraît...) nous permettons qu'advienne un nouveau signifiant en accord avec le signifié à évoquer, ne s'agit-il pas d'interpréter son langage ?

Lorsqu'un enfant présentant « un retard de parole », « déforme » les signifiants de la chaîne parlée, n'est pas interpréter son langage que de lui répondre en adéquation ou non à sa parole ?

Lorsque je retranscris l'onomatopée de Maximilien, n'est-ce pas encore une autre forme d'interprétation de sa parole ? Trace écrite de ce qu'il m'a semblé entendre, de ce que j'ai cru percevoir.

N'est-ce pas en interprétant, en ce sens particulier, que l'enfant, l'adolescent, l'adulte peut se réapproprier son langage.

Tentative d'être au plus juste de ce que l'on peut percevoir du discours de l'autre et de lui permettre en réponse de faire sien son propre langage, son propre discours.

Peu de certitudes donc et perdurent de très nombreuses questions...

Mais en tous les cas avoir l'impression, comme le mentionnait Madame Duval, d'être de moins en moins « obligée de faire le grand écart » entre...

Les liens n'ayant peut-être pu encore se créer ; je continue à cheminer à vos côtés...

Merci à vous pour cette année de réflexion.

Décembre 2007